



CONSEIL MUNICIPAL
9 NOVEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-378

L'an deux mille vingt-trois, le 09 novembre à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 2 novembre 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Rémi GENIS, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Monsieur Charles IFSSAH.

REPRESENTE(S) : Jean-Yves GATAULT, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Patricia FOURQUET, ayant donné pouvoir à Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à David TRANCHECOSTE, Jean-Claude PINGET, ayant donné pouvoir à Christelle MARTINEZ, Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie ESTEVES, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL

ABSENT(S) : Mme Marie BACH, M. Jean-Marc PUJOL, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

=====
Champ de Mars - Désaffectation et déclassement du Domaine Public

M. Charles PONS expose :

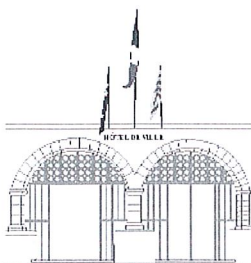
Mes chers collègues,

La Ville est propriétaire d'une parcelle bordée par les rues Charles Péguy, Merce Rodoreda et l'avenue Albert Camus. Elle constitue un espace vert de la cité HLM Champ de Mars. A ce titre, elle relève du domaine public communal. Son extrémité, à l'intersection des rues Péguy et Rodoreda n'est pas utilisée.

En conséquence, il est proposé de procéder à la désaffectation et au déclassement d'une emprise de 145 m² environ à prélever sur la parcelle cadastrée section AV n° 740.

Le Conseil Municipal décide :

- 1) De désaffecter de l'usage public, à compter de ce jour, l'emprise de 145 m² environ sus évoquée, conformément au plan ci-annexé.
- 2) De déclasser, à compter de ce jour, du domaine public communal ladite emprise.
- 3) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière.



OÙ cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

41 POUR

=====
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

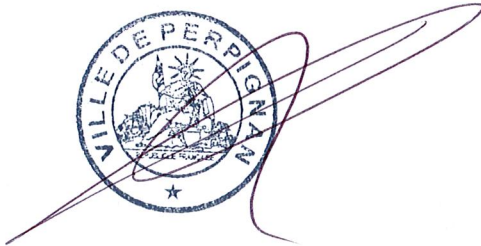
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369- 20231109- 181931 - DE- 1-1

Accusé reçu le : **1 6 NOV. 2023**

Affiché le : **1 6 NOV. 2023**

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué



Vu pour être annexé à la délibération
09 NOV. 2023
du Conseil Municipal en date du.....

Pour le Maire
Adjoint délégué



Charles PONS

[Handwritten signature]